



Ligue Spéléologique de Bourgogne  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

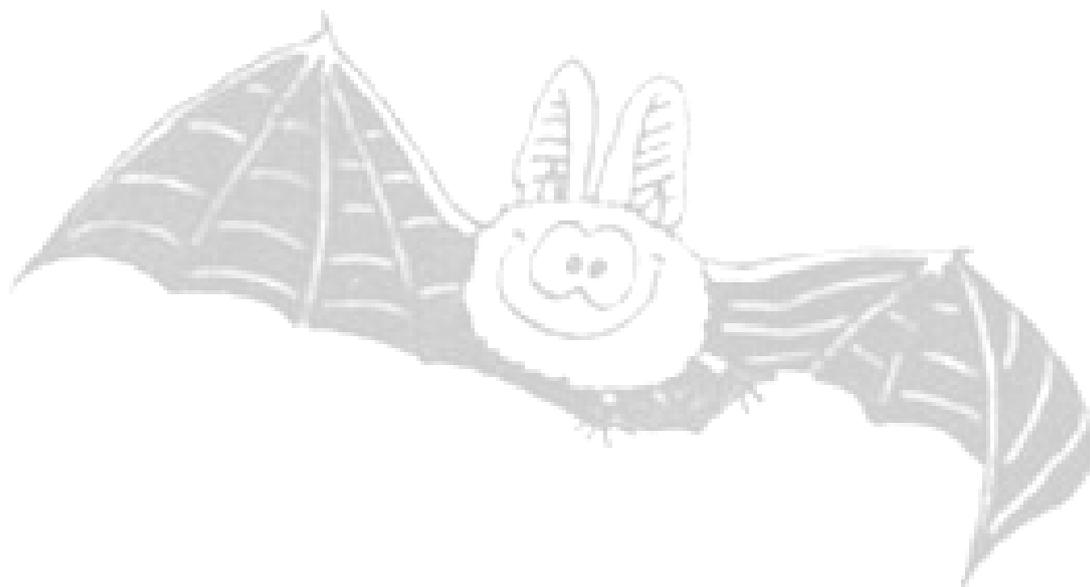
**L.S.B. Info**

**n° 62**

**Juin 2012**

*Feuille de liaison de la Ligue Spéléologique de Bourgogne*

Comité de rédaction : Ligue Spéléologique de Bourgogne - Bruno Bouchard - 20 rue des Etangs - 89113 Charbuy



**ASSEMBLEE GENERALE**  
**4 février 2012 - Auxe (Saône-et-Loire)**

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- Rapport moral
- Approbation du Procès Verbal de l'AG du 12 mars 2011 à Nevers
- Rapport d'activités 2011
- Rapport financier exercice 2011
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote du rapport financier
- Vote de l'affectation du résultat 2011
- Élections des membres du Comité Directeur par l'Assemblée Générale
- (13 membres sont à élire dont un poste réservé médecin)
- 

--- suspension de séance pour réunion du nouveau Comité Directeur ---

- Election du président par l'Assemblée Générale sur proposition du Comité Directeur
- Projets 2012
- Budget prévisionnel 2012
- Vote du budget prévisionnel 2012
- Election des grands électeurs (GE) à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Spéléologie
- Election des vérificateurs aux comptes 2012
- Questions diverses

**RAPPEL DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS PAR CDS**

CDS21	13
CDS58	4
CDS71	11
CDS89	6
Total	34

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :**

CDS21	présents : 7
CDS58	présents : 5
CDS71	présents : 10
CDS89	présents : 4 (+1 pouvoir)

**RAPPORT MORAL : (BRUNO BOUCHARD)**

« Voilà 8 années passées à la présidence de la Ligue Spéléologique de Bourgogne, 8 ans passées à vivre, découvrir et chercher à comprendre le bonheur d'être spéléologue en Bourgogne.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il y a bien évidemment les côtés sombres de cette présidence, avec les quelques critiques inhérentes à la fonction, avec les situations conflictuelles entre personnes ou entre club, l'impossibilité de rassembler véritablement tout le monde autour de la même table, même pour faire de la spéléologie ou du canyon. Il y a les projets qui n'aboutissent pas, comme par exemple les commissions, qu'elles soient « jeunes », « plongée », ou autres...

Mais, ces côtés sombres, je préfère les oublier car ils n'apportent pas grand-chose au final, surtout que je n'ai jamais eu l'ambition de changer le monde ni les gens.

De l'autre côté, il y a la face plus sympathique, celle où malgré tout, on rassemble quand même pas mal de monde autour d'une table, et qui offre des aspects agréables et laisse de bons souvenirs. Je me souviens des exercices secours en Côte d'Or, Saône-et-Loire ou Yonne, des week-ends canyons, des week-ends hydrologie ou biologie. Et ceux qui ont participé aux pompages doivent également avoir leurs bons souvenirs...

Il y a également le soutien que l'on apporte aux uns et aux autres, notamment en formation. C'est un aspect sur lequel j'ai insisté, j'insiste, et sur lequel, j'espère, la Ligue Spéléologique de Bourgogne continuera d'insister. La formation, cela reste une excellente façon d'aider les clubs à faire de plus en plus d'activités, de plus en plus loin, de plus en plus profond, bref à faire de la spéléo. La formation en Bourgogne, depuis 2004, c'est plus de 380 journées x participants à des stages de l'Ecole Française de Spéléologie, soutenues financièrement et moralement par la Ligue Spéléologique de Bourgogne.

Il y a aussi les réunions, avec la fédération française de spéléologie, le Comité Régional Olympique Sportif, la direction chargée de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Régional, avec les administrations notamment dans la gestion des sites Natura 2000, etc. C'est lourd, c'est pesant, mais, le bon côté, ce sont les connaissances que l'on y fait.

Il y a l'aspect financier. La comptabilité de la Ligue se porte bien. Le compte publication dispose de plus de 1200 euros de plus qu'en 2004, et ce, avec l'édition de l'inventaire du Mâconnais, d'un SOUS-LE-PLANCHER et l'aide apportée à l'ouvrage sur la Combe aux Prêtres. Le compte de la Ligue est bénéficiaire de 417 euros en 8 ans, preuve d'une gestion proche de l'équilibre, et cela, avec un niveau de subvention qui a augmenté de 60%... Il y a également l'aspect administratif, lui aussi pesant avec des exigences de plus en plus fortes de notre ministère de tutelle... Des dossiers CNDS dont le nombre de pages augmente avec les années, les dossiers du Conseil Régional, certes moins compliqués mais qu'il ne faut pas oublier de suivre d'une année sur l'autre. Nous avons gagné aussi un plan de développement, en fin de compte pas vraiment obligatoire lorsqu'il a été réalisé, mais devenu nécessaire aujourd'hui pour s'assurer de nouvelles subventions.

Plus en détail, les activités de la Ligue, cela a été des interclubs qui ont réunis les spéléologues venus découvrir les grottes de l'Yonne, les Canyons des Alpes, les avens de Lozère, les mines de Saône-et-Loire ou gouffres du Vaucluse, ou bien qui ont rassemblés quelques irréductibles de la découverte autour des pompages de la Saône-et-Loire.

Et voilà une belle façon de présenter un bilan positif de cette période - et de l'année 2011 qui reste assez comparable aux années passées.

Mais dans ce bilan, il manque la petite étincelle qui fait que tout cela devrait se faire naturellement, l'étincelle qui fait que les projets spéléo Bourguignons pourraient être trop nombreux, en concurrence les uns des autres parce qu'il n'y aurait pas assez d'argent pour tous les soutenir. Mais ce n'est pas le cas, la petite étincelle n'existe pas.

De toutes ces années, à mon sens, ce qu'il en restera, c'est un certain manque d'enthousiasme pour faire les choses ensemble... On me rétorquera que c'est normal, le spéléologue n'est pas fait pour travailler en équipe au milieu d'un grand stade et des applaudissements. Il est fait pour se cacher et s'isoler au fond d'un trou à l'abri des regards de tous. Sinon, au lieu de faire de la spéléologie il ferait un autre sport... Bref, on me rétorquera que c'est normal et qu'il faut bien se contenter de ce que l'on a, et ne pas rêver à d'autres monde qui ne sont pas les nôtres.

Bref, un spéléologue, c'est fait pour faire de la spéléologie ou du canyon. Tout seul dans son coin.

C'est assez simple comme constat.

Mais parfois, je me demande si cette évidence je ne l'ai pas un peu perdue de vue. D'ailleurs, quand vous remplissez un dossier de demande de subvention, à quel endroit se trouve la case à cocher « faire de la spéléologie » ? Les subventions, c'est fait pour former ou faire du développement durable, mais pas de la spéléologie...

Et demain ? Demain, c'est déjà maintenant, c'est tout à l'heure. C'est le choix d'une nouvelle équipe et en conséquence, d'une nouvelle politique spéléologique pour animer la communauté spéléo Bourgogne... Je ne sais pas ce que sera cette équipe, mais si j'ai un conseil à donner, c'est bien celui de lui dire de ne pas oublier que la seule chose qui nous rassemble, qui doit nous rassembler, c'est avant tout l'activité de terrain, spéléo ou canyon... Si ce défi est relevé et réussi, alors, finalement, le reste a déjà moins d'importance. »

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

L'Assemblée générale 2011 s'est tenue le 12 mars 2011 à Nevers. Le compte-rendu a été publié dans LSB-Info n° 60.

Aucune remarque n'a été rapportée.

Le compte-rendu est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

## ACTIVITES 2011

### Participations à des réunions :

- ☞ Rencontre des élus FFS du Grand Quart Nord-Est de la France, qui s'est déroulée à Dijon (organisation Ligue Spéléologique de Bourgogne)
- ☞ Réunion avec Conseil Régional
- ☞ Réunion du Comité Directeur de la Ligue
- ☞ Assemblée Générale de la Ligue
- ☞ Participation à l'Assemblée Générale de la FFS
- ☞ Réunion Natura 2000 « Chauves-souris ».
- ☞ Réunion d'Information sur le CNDS
- ☞ Rassemblement FFESM / FFS à la Douix de Châtillon

Tous les comptes-rendus de ces réunions ont été diffusés dans les LSB-Infos n° 60 et LSB-Infos n° 61.

## Spéléo-Secours

- Formation régionale à Blanot, 15 mai 2011 : 24 spéléologues bourguignons étaient présents.
- Formation secours plongée à la Douix, 19 et 20 novembre : 32 Spéléologues présents et représentant 7 départements, dont 10 de Côte d'Or, 1 de Saône-et-Loire et 5 de l'Yonne.  
Exercice réalisé pour relancer le secours en Côte d'Or. Le scénario a été écourté car la civière ne passait pas dans l'étréouiture. Actions réalisées : ASV post siphon, pose d'un TPS.  
Le compte-rendu pour le LSB info reste à faire.

## Week-end pompage

- Source du Verdeau à Mancey (71), du 26 au 28 août : 23 spéléologues bourguignons présents. Cavité de 300 m. de long, avancée d'une quinzaine de mètres. Pompage de 3 siphons, pas de problème de matériel en dehors de la localisation avec le système Nicola, mais il manquait du monde pour vraiment bien faire. Demeure un objectif pour le mâconnais.
- Source d'Avrigny (89) : Annulé en raison d'un arrêté sécheresse interdisant tout prélèvement d'eau et la difficulté à trouver à louer le matériel nécessaire.

## Week-end Canyon / Spéléo

- Samedi 24 septembre : 13 spéléologues bourguignons ont parcouru des canyons.
- Dimanche 25 septembre : 11 spéléologues bourguignons ont visité un gouffre de l'Ain.

## Formation

A noter : On parle uniquement des stages aidés financièrement par la ligue.  
Attention à bien signaler les formations qui ont été demandées et réalisées, pour que la ligue puisse soutenir financièrement les stagiaires.

- |                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Spéléo-Secours                 | Plongée                       |
| CTD : 1 personne               | Perfectionnement : 1 personne |
| Gestion secours : 1 personne   |                               |
| PSC1 : 2 personnes             | Canyon                        |
|                                | Initiateur : 1 personne       |
| Spéléologie                    |                               |
| Moniteur : 1 personne          |                               |
| Perfectionnement : 2 personnes |                               |
| Formation : 3 personnes        |                               |

Au total, 11 personnes ont suivi des formations, ce qui représente 66 journées x participants.

La répartition par département est la suivante :

- Côte d'Or : 6 personnes
- Nièvre : 0
- Saône et Loire : 0
- Yonne : 5 personnes

A signaler, l'importance des formations pour se tenir au courant des nouvelles techniques, et pouvoir informer les autres membres dans les clubs.

## Soutien aux actions des clubs

Publication de la monographie sur le réseau de Gourdeval (2ème réseau du Doubs après le Verneau), réalisée par l'ASCO (au tarif de 60 €, tiré à 200 exemplaires). La Ligue a apporté un soutien financier à cette publication (1000 € de subvention directe).

## Publication / Information

Diffusion des LSB Info n° 60 et n° 61.

On y retrouve l'ensemble des comptes-rendus des activités de l'année, exception faite des comptes-rendus de formation...

Les formations subventionnées sont soumises à un système de compte-rendu : en contrepartie de l'aide financière, le retour de formation bénéficie à l'entourage. Pour que cela fonctionne vraiment, il faudrait peut-être un coordonnateur qui s'occuperait du suivi, et de faire remonter les informations récoltées pendant les stages.

Remarques : Certaines infos ne sont pas toujours communiquées, donc leur visibilité n'est pas assurée.

Réponse : certains stages tardifs dans l'année ne permettent pas de faire les comptes-rendus à temps pour l'AG.

Réponse : Un bref résumé suffit, l'important étant d'assurer la promotion des actions.

**RAPPORT FINANCIER 2011**  
Compte de résultat 2011

<b>CHARGES</b>	MONTANT en Euros	<b>PRODUITS</b>	MONTANT en Euros
<b>60 - Achat</b>	<b>2 360,49 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>536,20 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	1 734,62 €	Prestation de services	
Achats et fournitures non stockables	625,87 €	Vente de marchandises	46,00 €
Autres fournitures	- €	Produits des activités annexes	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 329,02 €</b>	<i>Remboursement</i>	490,20 €
Sous-traitance générale		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>8 390,90 €</b>
Locations	329,02 €	Etat: (le(s) ministre(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation		-	
Assurance		MS (titre VI)	
Divers	1 000,00 €	MS (CNDS)	1 800,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>6 140,82 €</b>	Conseil Régional :	1 300,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Conseil Général :	
Publicité, publication		Intercommunalité :	
Déplacements, missions, réceptions	5 971,42 €	Commune(s) :	
Frais postaux et de télécommunications	169,40 €	-	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>- €</b>	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>- €</b>	Fonds européens	
Rémunération des personnels		Agence de service et de paiement	
Charges sociales		Autres recettes :	
Autres charges de personnel		<i>Sponsors / Dons</i>	5 290,90 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>140,00 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>880,70 €</b>
<b>66- Charges financières</b>		<i>Dont cotisations</i>	880,70 €
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>132,19 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>- €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>30,34 €</b>
		<b>79 - transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 970,33 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>9 970,33 €</b>

Bilan 2011

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>44 – Etats subvention à recevoir</b>		<b>11 – Report à nouveau</b>	
4417 – Subvention	260,00 €	1190 - débiteur	8 844,27 €
<b>51 - Banques &amp; Etablissements Financiers</b>			
<i>Comptes courants</i>			
5121 – Ligue	1 816,30 €		
5122 – Publications Ligue	197,95 €		
<i>Livrets</i>			
5125 – Ligue	2 899,04 €		
5126 – Publications Ligue	3 579,05 €		
<b>53 – CAISSE</b>			
5311 – Ligue	- €	<b>Résultat déficitaire</b>	30,34 €
5312 – Publications Ligue	61,59 €	<b>Résultat excédentaire</b>	- €
<b>8 813,93 €</b>		<b>8 813,93 €</b>	

Le compte de résultat montre un résultat déficitaire de 30,34 €, ce qui reste proche de l'équilibre.

### Vérificateur aux comptes

J. Sanchez, vérificateur aux comptes, donne quitus au trésorier à l'Assemblée le 7 mars 2011.

### Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés par l'assemblée (25 pour + 1 abstention)

## **ELECTION DU COMITE DIRECTEUR ET DU PRESIDENT**

Cette élection se déroule toutes les années olympiques. Le Comité Directeur est composé de 13 membres, dont un poste est réservé pour un médecin. Les membres du comité directeur sont élus pour 4 ans.

Onze personnes se présentent.

L'élection se fait par vote par bulletin secret.

Le nombre de voix obtenu par chacun est le suivant :

☛ Accary Didier (71)	26
☛ Bondoux Jean-Jacques (71)	25
☛ Bouchard Bruno (89)	24
☛ Chaput Clément (21)	22
☛ Chaput Jean-Marc (21)	20
☛ Garnier Anaïs (21)	24
☛ Génairon Jérôme (89)	24
☛ Guillot Ludovic (71)	26
☛ Latapie Marc (71)	23
☛ Renard Jean-Yves (21)	22
☛ Rouvidant Robert (58)	24
☛ Dassonville Dominique (71)	1

Dominique Dassonville obtient une voix mais n'est pas candidat.

Tous les membres ont obtenu la majorité absolue des voix au premier tour.  
Le nouveau Comité Directeur se retire pour choisir un président en son sein.

Au retour du Comité Directeur, Bruno Bouchard est proposé comme président à l'Assemblée Générale. Ce choix est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.  
Bruno Bouchard est élu président de la Ligue Spéléologique de Bourgogne à l'unanimité.

Le bureau du Comité Directeur est composé comme suit :

☛ Accary Didier (71)	Secrétaire général
☛ Bouchard Bruno (89)	Président
☛ Garnier Anaïs (21)	Secrétaire adjoint
☛ Latapie Marc (71)	Trésorier adjoint
☛ Renard Jean-Yves (21)	Président-adjoint
☛ Rouvidant Robert (58)	Trésorier

## **PROJETS 2012**

Le nouveau comité directeur propose différents projets pour l'année 2012. Ces projets s'inscrivent dans le plan de développement de la Ligue Spéléologique de Bourgogne.

### Formation

Participation à des stages du Spéléo-Secours et de l'EFS, EFC et EFPS, ainsi que le week-end canyon.

Une vingtaine de personnes est intéressée, représentant environ 140 journées x participants.

Les dépenses prévues sont les suivantes :

☛ Prestation	3 400 €
☛ Déplacements / Intendance	2 850 €
☛ Total	6250 €

### Activités

Participation à un camp de 4 jours à la Pierre Saint-Martin

Descente de canyons

Les dépenses prévues sont les suivantes :

☛ Prestation	2 400,00 €
☛ Déplacements / Intendance	4 000,00 €
☛ Total	6400 €

## Administratif

Les dépenses prévues sont les suivantes :

☛ Cotisations	140,00 €
☛ Déplacements / Intendance	1 600,00 €
☛ Location salle/restauration	200,00 €
☛ Frais postaux/Tel/etc.	175,00 €
☛ <b>Total</b>	<b>2115 €</b>

## Publication

En 2012, devrait sortir un nouveau tome de l'inventaire des cavités de Saône-et-Loire.

☛ Impression	1 500,00 €
☛ Frais postaux/Tel/etc.	25,00 €
☛ <b>Total</b>	<b>1525 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2012

Le total des dépenses s'élève à 16290 €.

Les recettes se décomposent comme suit :

☛ CNDS	1 800,00 €
☛ Conseil Régional	1 500,00 €
☛ Cotisations	900,00 €
☛ Dons / Abandon de frais	8 200,00 €
☛ Remboursement	1 650,00 €
☛ Intérêt	100,00 €
☛ Vente de SLP	100,00 €
☛ <b>Total</b>	<b>14 250 €</b>

Le budget 2012 se présente donc un budget déficitaire de 2040 €.

## Budget prévisionnel

CHARGES	MONTANT en Euros	PRODUITS	MONTANT en Euros
<b>60 - Achat</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>1 750,00 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	5 800,00 €	Prestation de services	
Achats et fournitures non stockables	200,00 €	Vente de marchandises	100,00 €
Autres fournitures		Produits des activités annexes	
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>- €</b>	<i>Remboursement</i>	1 650,00 €
Sous-traitance générale		<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>11 500,00 €</b>
Locations		Etat: (le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation		-	
Assurance		MS (titre VI)	
Divers	- €	MS (CNDS)	1 800,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>10 150,00 €</b>	Conseil Régional :	1 500,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Conseil Général :	
Publicité, publication	1 500,00 €	Intercommunalité :	
Déplacements, missions, réceptions	8 450,00 €	Commune(s) :	
Frais postaux et de télécommunications	200,00 €	-	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>- €</b>	Organismes sociaux :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>- €</b>	Fonds européens	
Rémunération des personnels		Agence de service et de paiement	
Charges sociales		Autres recettes :	
Autres charges de personnel		<i>Ressources propres</i>	8 200,00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>140,00 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>900,00 €</b>
<b>66- Charges financières</b>		<i>Dont cotisations</i>	900,00 €
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>100,00 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>- €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>2 040,00 €</b>
		<b>79 - transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 290,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 290,00 €</b>

Le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée générale (24 voix + 1 abstention)

## REPRÉSENTANTS DE LA BOURGOGNE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION

Chaque département a choisi un représentant lors des assemblées générales des comités :

- ☞ Côte d'Or : Jean Marc Chaput
- ☞ Nièvre : Robert Rouvidant
- ☞ Saône et Loire : Didier Accary
- ☞ Yonne : pas de candidats

La Bourgogne a droit à un représentant supplémentaire.

Anne-Laure Mendès se présente, et Alain Guillon accepte d'être son suppléant.

Les candidatures d'Anne-Laure Mendès et Alain Guillon sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Sont candidats José Sanchez et Nadine Molvot.

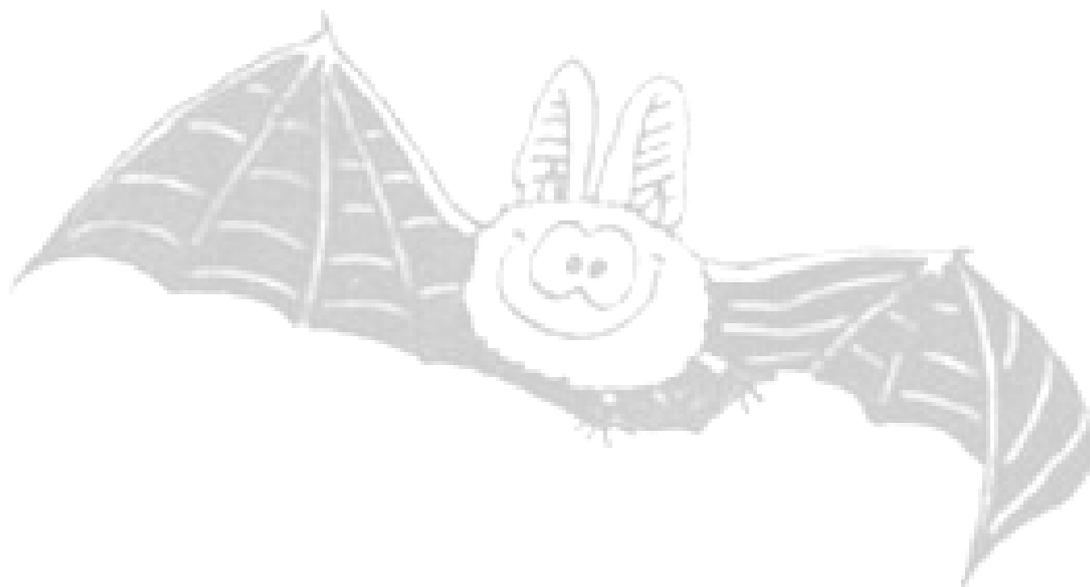
Les candidatures de José Sanchez et Nadine Molvot sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## QUESTIONS DIVERSES...

Aucune question diverse n'est soulevée.

L'assemblée générale est levée à 19h00.

Bruno Bouchard et Anne-Laure Mendès



## PLAN RÉGIONAL DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE NATURE - SPÉLÉOLOGIE

### 3 avril 2012

Présents : Bruno BOUCHARD (Président ligue spéléologie), Jean-Pierre PAPET (Président CROS), Sophie BLARD (CROS)

Après un bref rappel sur l'historique du premier tome du Plan Régional des Equipements Sportifs concernant les équipements bâtis, il est présenté le projet du second tome concernant les sports de nature (PRESN).

Ce document a pour objectif de présenter les projets de développement des différentes disciplines à long terme. Afin d'exposer au mieux les besoins, on se base sur l'état des lieux de la discipline en termes de licenciés et de nombre de clubs ainsi que sur les sites utilisés pour la pratique.

La première partie du document concernant la spéléologie comporte des chiffres sur les licenciés et le nombre de clubs. Ces chiffres sont issus des données du Ministère des Sports et seront utilisés pour toutes les disciplines afin d'être homogène tout le long du document. Les courbes représentent les années 2004 à 2010.

Il est difficile de connaître le nombre de pratiquants canyoning car les licences ne sont pas fléchées sur une pratique particulière. La fédération délégataire pour la pratique du canyoning est la FFME, alors qu'à priori ce serait les spéléologues qui pratiquent le plus le canyoning. Les fédérations sont en train de parlementer pour savoir si cela est intéressant que la fédération de spéléologie récupère la délégation du canyoning.

Concernant le nombre de clubs en Bourgogne, celui-ci n'évolue pas beaucoup. Par contre, on observe au niveau national une tendance à la diminution avec un nombre de licenciés qui reste stable.

La deuxième partie du document présente une cartographie des clubs et des sites de pratique de la spéléologie. Le listing des clubs affiliés en 2011 est vérifié. Concernant les sites de pratique il est décidé de mettre un point sur chaque commune ayant au moins un site.

On aborde ensuite le sujet de Natura 2000. Le sujet reste sensible, le monde de la spéléologie ayant mal pris les mesures de restrictions prises sur certains sites Natura 2000. De nombreux sites à chauve souris ont été découverts par les spéléologues. Il y a surtout des problèmes en côte d'Or car la pratique dans certaines grottes, aujourd'hui très fréquentées, est menacée. Dans les autres départements les sites à chauve souris se trouvent plutôt dans des carrières souterraines ce qui pose moins de difficulté.

Concernant les besoins de la spéléologie, en dehors des besoins de sécurité des pratiquants et de la formation, vient l'achat de matériel qui représente la majorité des dépenses. Pour exemple, un club moyen et actif (environ 2 sorties par semaine) doit remplacer 2000 à 2500 mètres de corde tous les 5 ans. Les dépenses moyennes minimum pour remplacer le matériel de base s'élèvent à 15000 € par an.

B. Bouchard - Extraits du compte-rendu de Sophie Blard (CROS)

## COMPTE RENDU WEEK END CANYON 2 - 3 et 4 juin 2012 - HOSTEAU (Ain)

👉 **Stagiaires** : Membres du spéléo club de Louhans : Philippe, Marc, Guillaume, Eric, Lucas, Pascal, Bastien, Sébastien, Frédéric.

👉 **Cadre** : Stéphane, Roland, Michel (cadre de la FFME)

Nous nous retrouvons le vendredi soir à la terrasse du gîte d'Hostia à déguster des bières locales (brune, blonde et ambrée).

Michel nous présente le programme des deux jours :

- 👉 Samedi matin : falaise, apprentissage des différents nœuds et des techniques d'équipement
- 👉 Samedi après-midi : canyon ; l'Arodin
- 👉 Dimanche : canyon du Chaley

**Samedi matin** : petit déjeuner 8 H 00 et direction la falaise, arrêt à la boulangerie, philippe est heureux il a pu s'acheter un véritable fraisier.

Arrivé à la falaise pour l'apprentissage des différents nœuds, chacun équipe son atelier. Puis nous apprenons les différentes techniques d'équipements débrayables. Ainsi que quelques règles de sécurité, un coup de sifflet : stop, deux coups : arrivé, trois coups : fait descendre ou quelque chose comme cela !

Midi : pause casse-croûte, il fait beau et chaud. Merci à Fred pour les Pelforts fraîches.

Puis nous rendons au canyon de l'Arodin. Nous nous équipons et chacun prend son équipement de progression verticale, car nous envisageons de remonter le canyon.

Belle descente et belle remontée, vers 18 h 00, nous reprenons la route du gîte.

On se retrouve à la terrasse avec nos bières locales pour un bilan de la journée.

Repas : couscous, ce n'est pas très local, dommage !!!

**Dimanche** : petit déjeuner 8 h 00. Il a plu la nuit et le temps n'est pas au beau fixe.

Nous débarrassons nos affaires, car après le canyon nous rentrons directement.

Nous arrivons à Chaley vers 9 H 15, il n'y a pas beaucoup de monde. Et le temps s'assombrit.

Nous commençons la marche d'approche et nous sentons quelques gouttes. La descente se fait sans problème et c'est sous la pluie que nous arrivons aux voitures.

Et nous trouvons deux groupe d'une vingtaine de personnes venus faire le canyon. Un groupe décide d'abandonner le projet de faire la descente. Le deuxième groupe s'équipe et part faire la descente du canyon.

Nous nous mettons à l'abri pour notre pique-nique. Puis vers 14 h 00, nous reprenons la route du retour.

N.B. : Demande du SC Louhans qui organise une formation canyon sur un week-end (3 jours). Ils sont 12 du SC Louhans (donc c'est complet...) et l'encadrement est assuré par 2 cadres extérieurs. Ce n'est pas inscrit au calendrier EFC.

Le coût du week-end est de 720 euros de gîtes + 250 euros de déplacement de cadres.

27 euros = le 1/3 du coût par stagiaire

20 euros = le 1/3 du coût par stagiaire hors déplacement des cadres.

Demande qui a fait l'objet d'un vote du CD par correspondance avec les choix suivants :

Aide à hauteur de 27 euros par participants : 1 voix

Aide à hauteur de 20 euros par participants : 4 voix

Aucune aide : 1 voix

Abstention : 3 voix

**Comité Directeur**  
**15 juin 2012 - Auxy (71)**

Début de séance : 20h00

**Présents :** Accary Didier, Bondoux Jean-Jacques, Bouchard Bruno, Garnier Anaïs, Rouvidant Robert, Latapie Marc

**Excusés :** Chaput Clément, Chaput Jean-Marc, Génairon Jérôme, Guillot Ludovic, Renard Jean-Yves

**Réunion Natura 2000**

Une réunion Natura 2000 est prévue le 27 juin pour lancer l'élaboration du document d'objectifs du projet de site Natura 2000 « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne ».

Personnes dans celles qui sont présentes ce soir ne peut y participer.

**Point sur le Spéléo-Secours :**

- ☞ Côte d'Or : pas d'information
- ☞ Nièvre : pas de SSF58
- ☞ Saône et Loire : une formation avec 8 spéléologues
- ☞ Yonne : une formation sur 2 jours avec 12 spéléologues.

Le CD constate la faible participation des spéléologues. Une discussion a lieu sur les problèmes des permanences téléphoniques dans les départements et l'intérêt de maintenir des plans départementaux.

Jean-Marc Chaput a diffusé un mail en faisant état d'une réflexion sur un exercice secours régional. Si l'idée est acceptée, il semble plus opportun de prévoir et préparer un tel exercice cette année pour qu'il ait lieu en 2013.

**Point sur les subventions**

A propos des subventions CNDS, un tour de table a lieu pour savoir si les uns ou les autres ont répondu aux exigences, à savoir la présentation d'un plan de développement ou d'un projet de club.

En Côte d'Or, le plan de développement du CDS21 est calqué sur celui de la Ligue.

Dans la Nièvre, ni le CDS ni les clubs n'ont fait de demandes de subvention compte tenu de la lourdeur administrative que cela représente aujourd'hui.

En Saône et Loire, le CDS71 a monté un plan de développement sur 3 ans. Les clubs ne demandent plus de subvention. Marc Latapie explique que son club fait une demande auprès du Conseil Général.

Dans l'Yonne, le CDS89 a présenté un plan de développement conçu sur le modèle proposé dans les dossiers administratifs du CNDS. Le Spéléo-Club de Chablis a réalisé un projet de club.

Il est rappelé que le Plan de Développement de la Ligue couvre la période 2010-2012. Il faudra donc en préparer un nouveau pour la prochaine Assemblée Générale, pour couvrir la période 2013-2016.

La Ligue n'a pas d'information concernant les demandes de subventions 2012.

**Point sur le site Internet de la Ligue**

Il est présenté le site en l'état, tel qu'il avait été préparé par des étudiants BTS. Malheureusement, il est très incomplet et peu convivial. De plus il semble que l'utilisation d'un logiciel spécifique ne permette pas de le modifier facilement.

(<http://speleo-bourgogne.com/index.html>)

Anaïs Garnier présente le travail qu'elle a réalisé de son côté. Il reste à savoir s'il est possible de basculer ce travail sur l'hébergeur choisi par la Ligue.

(<http://liguespeleologiquebourgogne.blog4ever.com/blog/index-693991.html>)

### Fonctionnement de la Ligue.

Le prochain LSB Info doit sortir fin juin. Les articles doivent parvenir à Didier Accary.

Bruno Bouchard doit donner encore quelques dossiers à Robert Rouvidant pour la trésorerie. Les changements de signatures sont effectués.

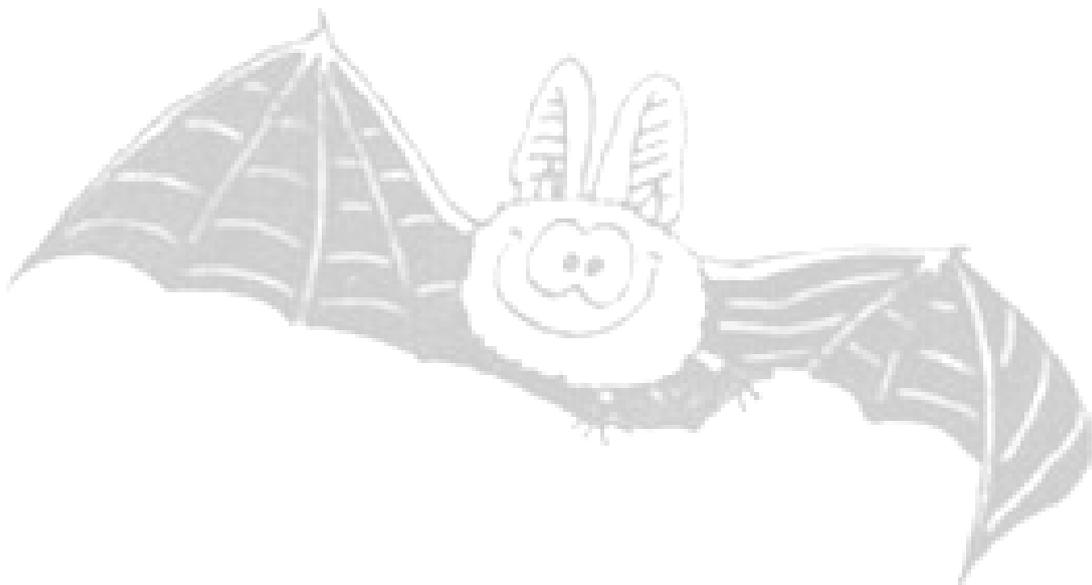
### Représentants des commissions régionales

Tous les représentants proposés sont élus à l'unanimité des présents.

- 👉 Spéléo-Secours : Didier Accary
- 👉 EFS : Marc Latapie
- 👉 EFPS : Clément Chaput
- 👉 Environnement/Scientifique : Bruno Bouchard
- 👉 Canyon : Jean-Jacques Bondoux
- 👉 CREI : Marc Latapie
- 👉 Publications : Guy Simonnot.

Marc Latapie fera un rappel aux personnes ayant effectué des stages pour obtenir un compte-rendu. Par ailleurs, il informe qu'il travaille sur un projet spéléo au Maroc.

Fin de séance : 23h00



**1ère réunion du COPIL - 27/06/2012 - DREAL Bourgogne**  
**En vue du DocOb du site Natura 2000**  
**FR26011012 « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne**

Les documents à disposition du COPIL sont téléchargeables ou consultables sur le lien complexe :  
<ftp://ns367516.ovh.net/e57ffa634bde837896c57b0ef3d4314ab0d6ad21/>

Le fichier Presentation\_COPIIL.ppt est le 2° powerpoint (Biotope)  
Adresse de messagerie: [docob.gitesachauvessouris.bourgogne@biotope.fr](mailto:docob.gitesachauvessouris.bourgogne@biotope.fr)  
Interlocuteur DREAL : Claire SAUNIER [claire.saunier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:claire.saunier@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél 03 45 83 22 15

La DREAL (l'Etat) est maître d'ouvrage.  
La composition du COPIL sera « actée » par arrêté préfectoral.  
Prochaine réunion faisant le point de l'avancement : 2° trimestre 2013. Fin du travail vers fin 2014.

La Côte-d'Or est le département le plus concerné dans ce site Natura 2000 (17 entités sur 26) notamment avec l'Auxois qui représente une très grande superficie d'environ 59.000 hectares.

La superficie couverte par l'ensemble de ce site, sur toute la Bourgogne, est la plus grande d'Europe.

Il y aura ultérieurement des COPIL par département car il n'était pas possible de réunir autant de personnes.

Noms des représentants de l'Administration sans garantie :  
☛ Luc Saury -> DREAL, responsable de service paysage etc...  
☛ Claire Tahier -> DREAL  
☛ Céline BERNARD (écologue/batracologue) -> Chef de projet, Biotope

Les services propres de la Préfecture de Région (secrétariat général ou affaires régionales) n'étaient pas représentés.

NB : Julien TRANCHARD chiroptérologue (Biotope) était absent (sur le terrain en ce moment).

Un rappel du dispositif Natura 2000 en général et en Bourgogne a été fait par les représentants de la DREAL.  
1<sup>er</sup> power-point.

Le site précédent Natura 2000 « cavités », DocOb SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun), concernait les sites d'hibernation (cavités naturelles et artificielles).

Ce nouveau site concerne les gîtes de mise bas en été : fissures d'arbres et bâtis (greniers, caves, granges, clochers, ponts...) et parfois cavités (qui concernent les spéléos). Ces sites nécessitent de la nourriture suffisante pour nourrir les petits puis leur apprendre à chasser.

La méthodologie de Biotope a été exposée. 2° power point (voir lien).

Des cartes en couleurs d'unités écologiques (types de végétation) ont été réalisées et des « transects » (méthode Conservatoire de Botanique de Franche-Comté) définis par carte : sorte de coupe, un ou plusieurs traits, droits ou non, recoupant sur la carte les différentes unités écologiques.

Le choix des 26 entités est issu des sites identifiés et étudiés par la SHNA.  
Ex : pour l'entité principale de l'Auxois : 5 à 7 nuits avec 5 enregistreurs de son identifiant les espèces.

Les collectivités locales seront contactées par un questionnaire élaboré par un stagiaire.

Philippe PAGNIEZ de la DREAL a tenu à souligner, avec quelque véhémence, le travail très bien renseigné par la SHNA, avec le soutien financier de la DREAL, dans les années 2000 notamment :

- ☛ Document remarquable Bourgogne Nature hors série, 2006,
- ☛ Plaquette « Connaître et protéger les chauves-souris en Bourgogne », 6 pages, 1995/1998/2002/2010,
- ☛ « Les chauves-souris en Bourgogne. Cahier technique », 20 pages, 2007.

Philippe PAGNIEZ a montré un livre sur les chauves-souris. Par ailleurs, un livre de 154 pages édité en 2010 par la DREAL est disponible à la DREAL : « Les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire en Bourgogne » comportant notamment :

- 🦇 p. 69 : fiche habitats Cavités souterraines (PJ),
- 🦇 p.129 à 136 : 8 fiches de 8 espèces les plus courantes de chauves-souris en Bourgogne.

Jean-Yves RENARD

